

---

# 4<sup>ème</sup> RALLYE RÉGIONAL DU PAYS SAINT-AFFRICAIN

Les 21 et 22 Août 2021



## RÈGLEMENT PARTICULIER



# RÈGLEMENT PARTICULIER

## 4<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays SAINT-AFFRICAIN

### Les 21 et 22 Août 2021

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

#### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 21 Juin 2021.

Ouverture des engagements : Lundi 28 juin 2021.

Clôture des engagements : Lundi 9 Août 2021.

Parution du carnet d'itinéraire : Samedi 14 Août 2021.

Reconnaitances : Samedi 14 Août 2021 : 9h à 13h, et Samedi 21 Août 2021 : 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vérifications administratives : Samedi 21 Août 2021 de 14h15 à 19h15.

Salle des Colonnes : boulevard Aristide Briand - 12400 Saint-Affrique.

Vérifications techniques : Samedi 21 Août 2021 de 14h30 à 19h30.

Avenue Jean Jaurès - 12400 Saint-Affrique.

Heure de mise en place du parc de départ : Samedi 21 Août 2021 à 15h Jardin public - Saint-Affrique.

1<sup>ère</sup> réunion du collège des C.S : Samedi 21 Août 2021 à 20h30 - Salle du boulodrome - Saint-Affrique.

Publication des équipages admis au départ : Samedi 21 Août 2021 à 21h - Jardin public - Saint-Affrique.

Publication des heures et ordres de départ : Samedi 21 Août 2021 à 21h30 - Jardin public - Saint-Affrique.

Départ 1<sup>ère</sup> étape : Jardin public Saint-Affrique Dimanche 22 Août 2021 à 9h.

Arrivée finale : Jardin public Saint-Affrique Dimanche 22 Août 2021 à partir de 16h.

Vérification finale : Dimanche 22 Août 2021 à 16h au Garage SILIGOM Av. J. Bourgougnon - Saint-Affrique.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats : Dimanche 22 Août 2021, 30 minutes après le dernier concurrent rentré en parc fermé.

Remise des prix : Dimanche 22 Août 2021 sur le podium à la fin de l'épreuve. Jardin public - Saint-Affrique.

#### ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Sud-Aveyron organise le 4<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain en qualité d'organisateur administratif. Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées le : \_\_\_\_\_ sous le numéro : \_\_\_\_\_ et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro : \_\_\_\_\_ en date du : \_\_\_\_\_

## Comité d'Organisation

---

SAINT-AFFRIQUE RACING TEAM.

Président : Yannick JAMMES

Trésorier : Loïc ROBLIN et Jérôme NICOULEAU

Secrétaires : Stéphanie IGHILAMEUR, Chloé SOULHOL

Membres : SESSES Benoît, DÉCEMBRE Roland, MARC Cyril, GALTIER Xavier, PÉRIÉ Françoise, FÉLIX Bruno, FABRE Céline, SALUDAS Lionel, RAYSSAC Aude, IMBOUL Julia.

Téléphone Président : 06 11 13 66 82 - E-mail : saintaff.racingteam@gmail.com

Permanence du Rallye : PC Course - Boulodrome Émile BOREL - Boulevard Aristide BRIAND - 12400 Saint-Affrique.

Du Samedi 22 Août 2021 à partir de 8h et jusqu'à la fin de l'épreuve.

Secrétaire : Chloé SOULHOL : 06.48.80.46.01

## Organisateur Technique

---

Nom : Yannick JAMMES (186033-09/06)

Adresse : 401, chemin du Coteau des Cazes -12400 SAINT-AFFRIQUE.

Tél. : 06 11 13 66 82 – E-mail : saintaff.racingteam@gmail.com

### 1.1P. OFFICIELS

Président du Collège : Franck DEL SANTO (3166/09.14)

Membres du Collège (C.S) : Michel VERGNES (1740/09.01) - Guy DESTRESSE (47645/09.06)

Secrétaire du Collège : Chloé SOULHOL (En cours/09.06)

Directeur de Course : Patrick BOUTEILLER (128253/08.04)

Directeur de Course Adjoint : Eric LAURENS (133555/09.15)

Directeur de Course Adjoint : Brigitte MARTY (136694/09.15)

Directeur de Course ES : Guillaume FAYET (162390/09.04)

Directeur de Course ES : Fabien PASCAL (154264/06.15)

Commissaire Sportif départ ES : Guy ANDRIEU (144925/09.06)

Commissaire Sportif départ ES : Gérard FOURNIER (131394/09.09)

Observateur : Yves ESCLOUPÉ (76046/09.03)

Médecin Chef : Dr. VANIER (ADAMU 30)

Sécurité Médicale : Jacques BOISSIER (ASSM 30)

Commissaire Technique responsable : Yves PÉRIÉ (54790/09.09)

Commissaires Techniques : Jean-Michel OTTAVI (1534/08.16) - Jean-Claude MARTY (32003/21.02)

Jean-Pierre ROLLAND (2694/08.05) - Bernard SANGLA (8230/09.01)

Chargés des relations avec les concurrents (CS) :

Nadège ROBILLARD (6376/14.46)



Lionel CALAGE (6734/09.06)



Classements et temps : Nicole BONNET (7422/09.01)

Responsable des Commissaires : Xavier GALTIER (253320/09.06)

Responsable des Bénévoles : Cyril MARC (262128/09.06) et Bruno FÉLIX

Juge de faits : Jean GUITARD (23307/09.09)

Chargée des relations presse : Françoise PÉRIÉ (162530/08.16)

**NB : les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois ou cinq dans tous les rallyes.**

**ES 1-3 Mascourbe : 9 postes de commissaires**

**ES 2-4 Les Costes-Bournac : 15 postes de commissaires**

**1 Extincteur par poste de commissaires - 2 Commissaires minimum par poste**

**1 Ambulance au départ de chaque ES - 1 Ambulance au PC.**

### **1.2P. ÉLIGIBILITÉ**

Le 4<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain compte pour :

La coupe de France des Rallyes 2021 (Coefficient. 2).

Le challenge ASA Sud-Aveyron 2021

Le championnat de la Ligue Sport Automobile Occitanie Pyrénées 2021 (Coefficient. 2).

### **1.3P. VÉRIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

Conforme au règlement standard FFSA.

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 4<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain doit adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avec les photocopies des permis et licences de l'équipage** avant le Lundi 9 Août 2021 minuit (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

**Monsieur Yannick JAMMES, 401 chemin du Coteau des Cazes - 12400 SAINT-AFFRIQUE**

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **300 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : (X 2) : **600 €**
- **Une remise de 20 € est consentie aux équipages licenciés à ASA Sud-Aveyron.**

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les chèques seront établis à l'ordre de "Saint-Affrique Racing Team".

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET ÉQUIPEMENTS**

**4.3P. ASSISTANCE** Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée dans un seul parc situé à LAURAS (Commune de Roquefort), exclusivement aux véhicules munis du stick **Assistance** collé côté droit du pare-brise.

Les équipes d'assistance doivent prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'elles quittent le parc d'assistance. En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITÉ

La publicité collective obligatoire est : *Profil +* (plaque immatriculation).

Publicités rachetables : BPS *et Coste TP* (hauts pare-brise).

### 5.1P Identification des voitures

Conforme au règlement standard FFSA.

A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm X 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article

5.4 du présent règlement. **Les concurrents, dont les spécificités techniques figurant sur la fiche d'homologation de leur voiture ne permettraient pas de respecter les dispositions ci-dessus, seront autorisés à apposer la publicité sur la face avant de la voiture, de manière visible. Dans ce cas, l'emplacement devra, au préalable, avoir été validé par le Commissaire en charge de la publicité ou le Commissaire Technique Responsable.**

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 4<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain représente un parcours de 159,200 km.

Il est composé de : 1 étape et 2 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.

Les épreuves spéciales sont : ES. 1/3 Mascourbe : 7,5 Km. - ES. 2/4 Les Costes - Bournac : 12,5 Km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

**6.2P. RECONNAISSANCES :** Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu le Samedi 14 Août 2021 de 9h à 13h, et le Samedi 21 Août 2021 de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Le road-book sera disponible au : Local du START - 12 Rue Jean Moulin - 12400 SAINT-AFFRIQUE (Siège de l'écurie).**

## ARTICLE 7 DÉROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONTRÔLES

**7.2.11P.** les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaires de route : Chasuble JAUNE - Chef de poste : Chasuble ORANGE

## ARTICLE 8P. RÉCLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

La répartition se fait de la manière suivante : Les classes A5K, A6K, A7K et A7S seront regroupées avec leurs classes respectives A5, A6, A7. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque prix sera accompagné de deux trophées.

Un prix sera attribué au premier équipage 100 % féminin.

La remise des prix se déroulera : Dimanche 21 Août 2021 sur le PODIUM à la fin de l'épreuve.

**Les chèques seront envoyés par courrier la semaine suivante après encaissement du montant des droits d'engagement.**

<b>Général</b>		
<b>Premier</b>		<b>400 €</b>
<b>Deuxième</b>		<b>350 €</b>
<b>Troisième</b>		<b>290 €</b>

<b>Classes</b>		
<b>Premier</b>	<b>Si moins de 5 partants : 145 €</b>	<b>290 €</b>
<b>Deuxième</b>	<b>De 5 à 9 partants</b>	<b>145 €</b>
<b>Troisième</b>	<b>De 10 à 15 Partants</b>	<b>80 €</b>

**1<sup>er</sup> équipage féminin : 50 € + Coupes et fleurs  
(si plus de 4 équipages 100% féminin : 300 €)**

# 4<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain

## Les 21 et 22 Août 2021

### Fiche de reconnaissances

**(A joindre obligatoirement avec le bulletin d'engagement)**

(Cochez votre session de reconnaissances)

Session 1 : Samedi 14 Août 2021 : 9h à 13h.

Session 2 : Samedi 21 Août 2021 : 9h à 12h et de 14h à 17h.

Nom et prénom du Pilote :

N° Licence :

Code ASA :

Nom et prénom du Copilote :

N° Licence :

Code ASA :

#### **Véhicule utilisé :**

Marque :

Type :

Immatriculation :

Couleur :

---

#### **Véhicule utilisé :**

Marque :

Type :

Immatriculation :

Couleur :

Signature :

# 4<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain



## FICHE VÉHICULE ASSISTANCE

Dans le cadre de l'organisation du parc d'assistance de Luras et afin de définir votre emplacement, nous vous demandons de joindre avec votre engagement cette fiche de renseignements dûment complétée.

**Horaire d'ouverture du parc** (placement des assistances par l'organisation) **Samedi 21 août de 8h30 à 12h.**  
Nous vous demandons donc d'arriver **avant 12h**, sinon à partir de cet horaire les emplacements ne seront plus garantis par l'organisation.

Un **seul véhicule** d'assistance et **une tente**, par voiture engagée est autorisée dans chaque parc d'assistance pendant toute la durée du rallye. Ce véhicule sera identifié par **le sticker d'identification** collé sur le pare-brise du véhicule, et vérifié à chaque entrée de parc.

La surface occupée dans un parc sera limitée avec comme valeur minimum **60 m<sup>2</sup>**

Toute surface supplémentaire sera facturée **10€ TTC** le m<sup>2</sup>, la demande devra accompagner la feuille d'engagement accompagnée du chèque correspondant.

Nom et prénom du concurrent : \_\_\_\_\_ N° portable impératif : \_\_\_\_\_

Nom et prénom des équipages avec qui vous aimeriez être placé

*Si vous désirez être placé avec les équipages ci-dessus, merci de confirmer par mail ou par téléphone à :*

*M. Benoît SERRES - (Responsable du parc) : Tél. : 06.32.60.01.45 - Mail : serres.benoit@orange.fr*

## VÉHICULE D'ASSISTANCE UTILISÉ

**Type de véhicule d'assistance : (cochez le véhicule)**

Fourgon :  19 T :  Semi-remorque :  Nombre de véhicule :

Longueur et largeur du véhicule (y compris tente, auvent, bâche, structure légère ...)

Schémas de disposition de la structure avec les dimensions en m.

**FICHE À JOINDRE AU BULLETIN D'ENGAGEMENT**

# 4<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain - Les 21 & 22 Août 2021

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

A retourner dûment rempli avec la fiche de reconnaissances, la photocopie des permis et licences de l'équipage, avec les droits d'inscription fixés à : 300 Euros, avant le Lundi 9 Août 2021 minuit, à l'adresse suivante :

**Monsieur Yannick JAMMES, 401 chemin du Coteau des Cazes - 12400 SAINT-AFFRIQUE**

Ne rien inscrire dans ce cadre, réservé à l'organisation

Date de réception	N° Ordre	Paiement	Groupe	Classe	Administratif	Technique	N° Course

	CONCURRENT	PILOTE	COPILOTE	VOITURE
Nom				Marque :
Prénom				Modèle :
Adresse				Cylindrée Cm3 :
Date et lieu de naissance				Type :
Tél. Fixe				Année :
Portable				F. Homologation :
E-mail				P. Technique N° :
Licence N°				<b>J'engage ma voiture en :</b>
Code ASA				<b>GROUPE :</b>
Nationalité				<b>CLASSE :</b>
Permis N°				Je soussigné M. prête ma voiture à M.
Délivré le, à				afin de participer au 4 <sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain 2021.
Signatures				Fait à : Signature :